

**Préfecture de la Nièvre**

40, Rue de la Préfecture  
58026 NEVERS Cedex

**réf** : INFP AN CF 118/059

**Objet** : Passage à niveau n°86a situé à l'intersection de la ligne de MORET les SABLONS à LYON par SAINT ETIENNE et du chemin pour piéton sur le territoire de la commune de TRACY –SUR- LOIRE.

Clermont-Ferrand, le 15 septembre 2017.

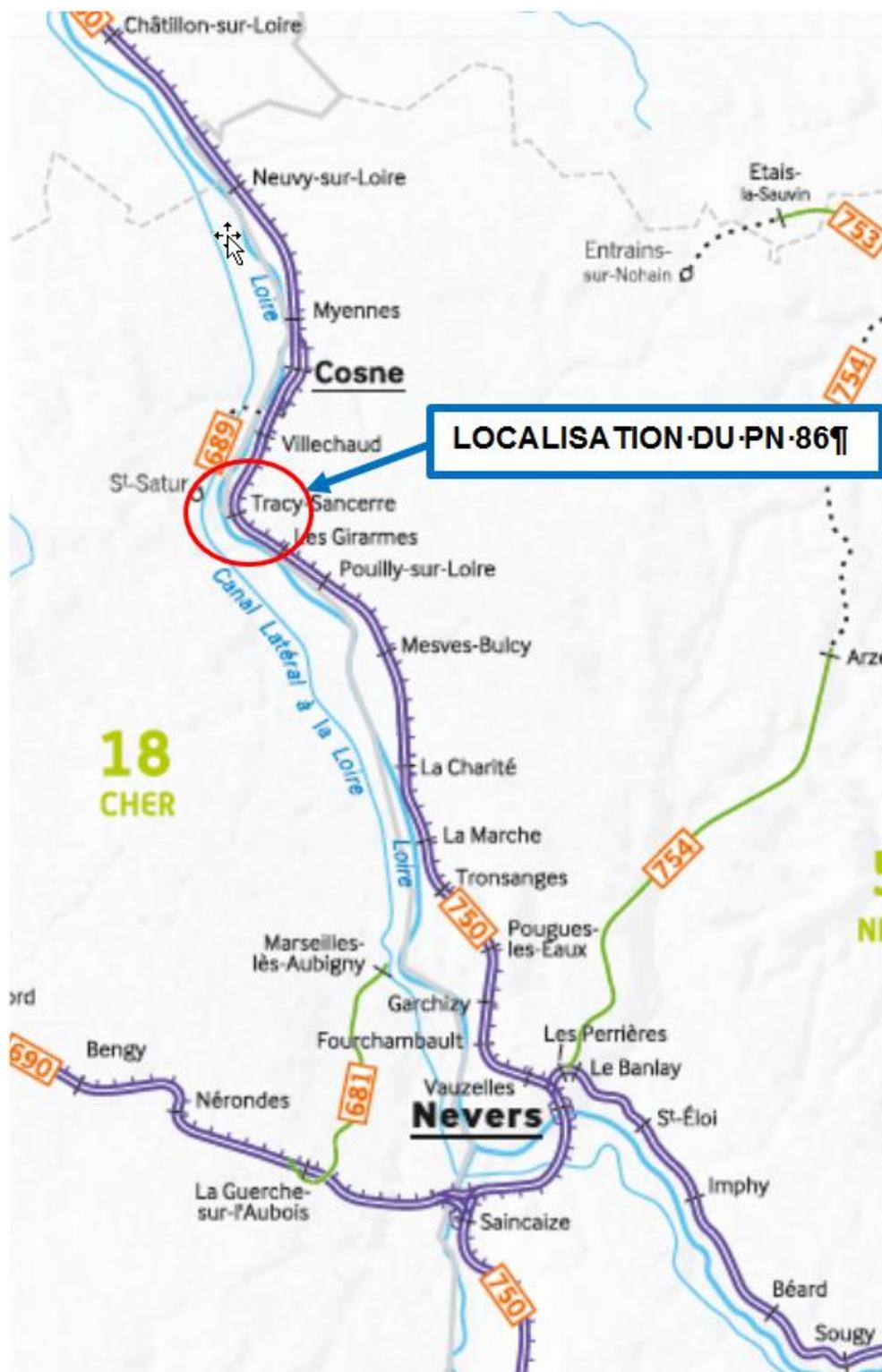
Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous demander d'engager la procédure administrative en vue de supprimer le passage à niveau visé en objet.

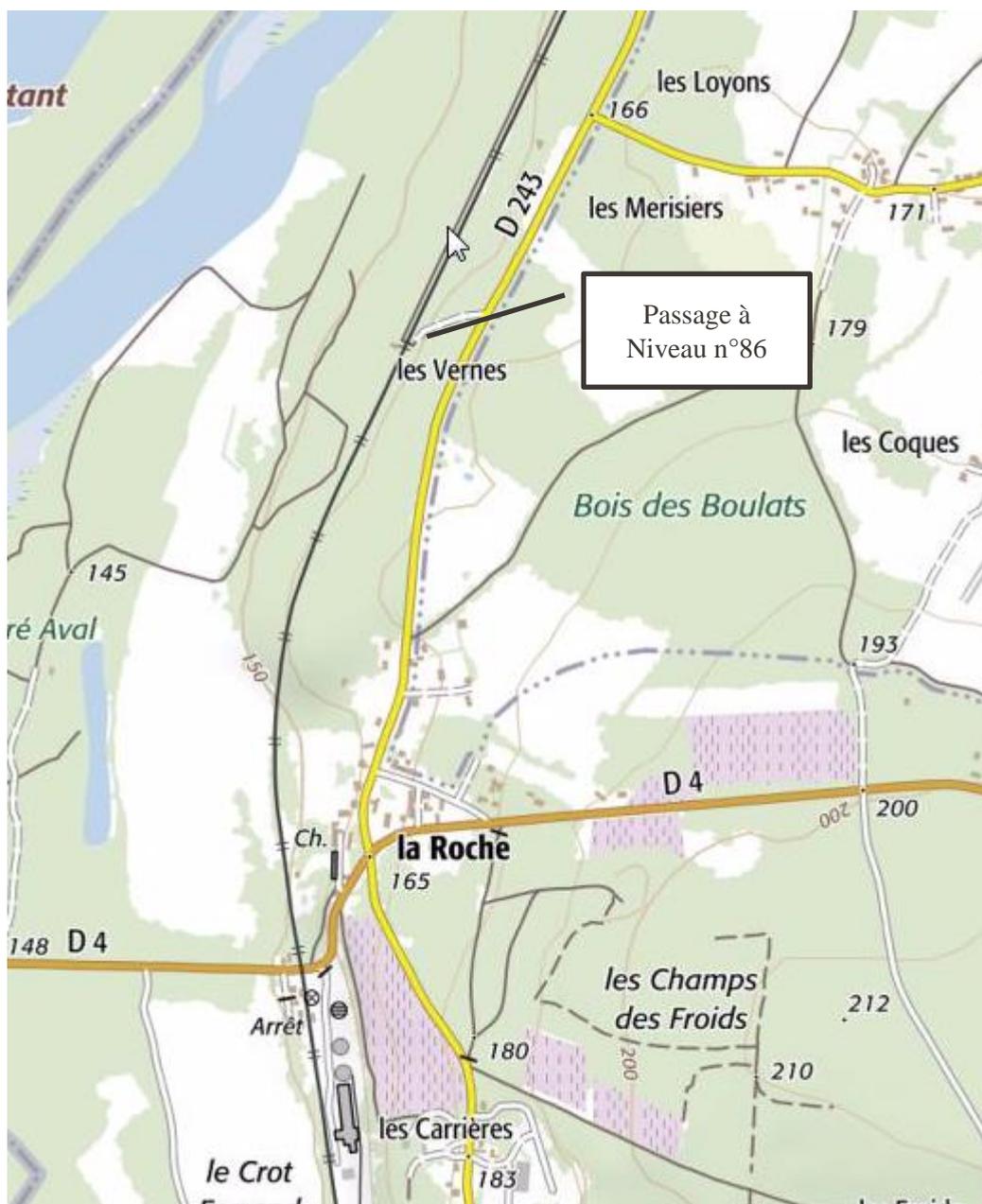
**1-Situation actuelle du PN86 a**

Le PN n°86a est un PN de 3ème catégorie : PN ne pouvant être utilisé que par les piétons, à leurs risques et périls, sans surveillance spéciale par un agent du chemin de fer. Situé sur une ligne avec voyageur, il est équipé de portillons équilibrés à la fermeture, non fermés à clé et manœuvrés par les piétons





Le PN86 à Tracy-sur-Loire

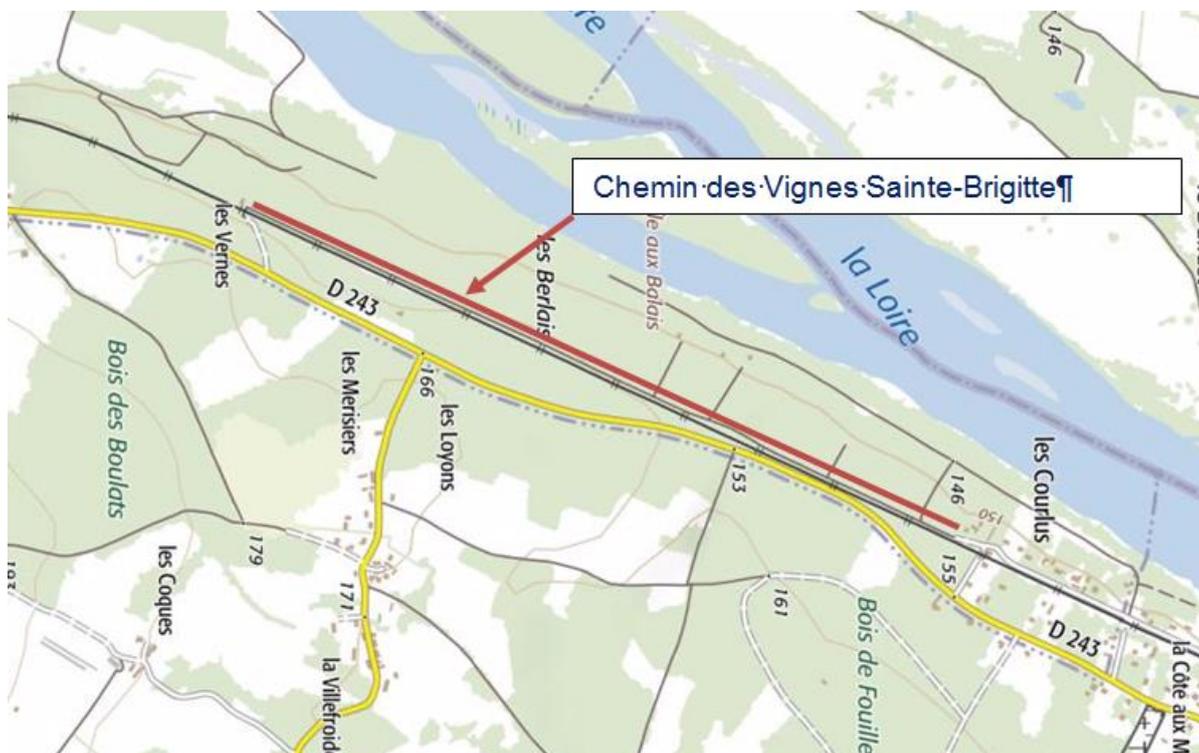


Le PN86 à Tracy-sur-Loire

La ligne de MORET les SABLONS à LYON par SAINT ETIENNE est circulée sur les 2 voies par une moyenne de 42 trains par jour à une vitesse maxi de 160km/h.

Le passage à niveau n° 86 permet le franchissement piéton de la section de ligne entre les gares de TRACY sur LOIRE et de COSNES sur LOIRE à partir de la route départementale n° 243 vers d'une part une ancienne maison de garde barrière cadastrée sous la section E numéros 1209 et 1210 sur le territoire de la commune de TRACY sur LOIRE et d'autre part un chemin communal très peu emprunté qui longe la voie sur son côté Nord-Ouest de Sud à Nord.

Ce chemin communal, appelé "Chemin des Vignes Sainte Brigitte", trouve son origine au lieu-dit "Les Courlus" sur le territoire de la commune de VILLECHAUD ou d'une voie communale revêtue, il devient un petit chemin de terre en direction des parcelles E 1209 et E 1210 précitées.



## **2-Modifications proposées**

Il est prévu de supprimer le passage à niveau piétons PN86 pour les raisons suivantes :

Les parcelles cadastrées E 1209 et E 1210 sur le territoire de la commune de Tracy-sur-Loire ont été acquises par SNCF RESEAU aux termes d'un acte notarié en date du 03 Avril 2017, reçu par la SCP GASTINE-CROIX notaires à Sancerre.

L'ancienne maison de garde barrière sise sur ces parcelles sera démolie.



La commune de TRACY-SUR-LOIRE a délibéré favorablement à la fermeture du passage à niveau, en séance du 06 Juin 2017

Le cheminement piétons vers le lieu-dit "Les Berlais" demeurera inchangé à partir du lieu-dit "des Courtus" via le chemin "des Vignes Sainte-Brigitte".

### **3-Avantages de la suppression du passage à niveau n° 86**

La suppression du passage à niveau n° 86a permet de retirer du Réseau Ferré National une installation complexe en termes de sécurité pour les usagers piétons susceptibles de traverser la voie ferrée très circulée.

### **4-Travaux à réaliser**

Les travaux à réaliser sont simples il s'agit de supprimer les portillons manuels, de déposer les platelages et assurer la continuité de la clôture du Domaine Public Ferroviaire de chaque côté de la voie.

Un accès de service (portail de largeur 4m) est maintenu à l'usage exclusif de SNCF RESEAU pour la maintenance des installations ferroviaires.

Les travaux d'aménagement de clôture défensives hauteur 2m seront réalisés dès l'obtention de l'arrêté préfectoral de suppression.

### **4-Situation-travaux en cours**

Des travaux de renouvellement complet des rails, traverses et ballast sur la voie n°1 du passage à niveau nécessitent depuis le 10 juillet 2017 la fermeture temporaire du passage à niveau.

L'arrêté municipale n°45-2017 autorise cette fermeture jusqu'au 31 décembre 2017.

### **5-Divers**

Les factures à régler par la SNCF (publicité dans la presse, indemnités du commissaire enquêteur et remboursement de ses frais) devront être transmises aux services suivants :

IPSE Agence BFC  
22 rue arquebuse  
21000 DIJON  
avec la référence « F43202 0000 0R-- UC : 55520 »  
et  
SNCF RESEAU  
Centre Comptabilité Fournisseurs  
TSA50810  
69908 LYON CEDEX 20

Ci-joint en annexe les documents nécessaires à l'étude de ma demande de procédure administrative en vue de supprimer le passage à niveau visé en objet.

- 1/ Arrête Préfectoral de classement du PN86a du 11-07-1985.
- 2/ Photos du passage à niveau et de son environnement. (5 photos)
- 3/ Copie de l'extrait du registre des délibérations conseil municipal du 06 juin 2017 de la commune de TRACY-SUR-LOIRE. Délibération 2017-022.
- 4/ Arrêté Municipale n° 45-2017 Commune de TRACY-SUR-LOIRE portant fermeture provisoire du passage à niveau n°86 situé entre les Courlus et La Roche hors agglomération

Je vous serais obligé de bien vouloir m'indiquer en retour les suites données à ma demande

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Responsable du Pôle Technique,

Frederic CHALENCON

Affaire suivi par :

**Christophe FRADIN**

Pôle Technique Groupe Voie

Assistant PN /Affaires militaires / Domaine

TÉL : +33 (0)4 73 99 73 40 (55 13 40)

[christophe.fradin@reseau.sncf.fr](mailto:christophe.fradin@reseau.sncf.fr)